

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 24  
Nombre de présents : 20  
Nombre de pouvoirs : 3  
Nombre de votants : 23  
Date de convocation : 15 mars 2011  
Date de télétransmission via FAST : **26 MAR. 2011**  
Numéro interne de l'acte : DELIB-BC-11-028  
Date d'affichage : **28 MAR. 2011**

L'an deux mille onze, le 21 mars, le Bureau Communautaire, légalement convoqué en date du 15 mars deux mille onze, s'est rassemblé à 19H00 en séance publique en salle du Rez-de-chaussée de la Mairie de CRECY-SUR-SERRE, sous la présidence de Monsieur Yves DAUDIGNY, son Président.

**Etaient présent(e)s :** MM. Yves DAUDIGNY, Bernard RONSIN, Georges CARPENTIER, Michel BATTEUX, Dominique POTART, Jean-Charles BRAZIER, Pierre-Jean VERZELEN, Gérald FITOS, Bernard COLLET, Hubert COMPERE, Jean-Pierre COURTIN, Patrick FELZINGER, Patrick LALLEMENT, Guy MARTIGNY, Vincent MODRIC, Francis PARENT et David PETIT.  
MMe Anne GENESTE, Nicole BUIRETTE et Angéla MARIVAL.

**Excusé(e)s :**

**Pouvoir(s) valide(s) :** MM. Louis BOLIN à Vincent MODRIC, Jean-Michel HENNINOT à Yves DAUDIGNY, Daniel LETURQUE à Angéla MARIVAL.

Lesquels 20 (vingt) forment la majorité des 24 (vingt quatre) membres en exercice et représentant 23 (vingt-trois) voix purent valablement délibérer conformément aux dispositions de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT.)

A l'unanimité, M. Pierre-Jean VERZELEN est élu secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**1 – Adoption du procès verbal du Bureau Communautaire du 21 février 2011 :**

Monsieur le Président propose l'approbation du Bureau Communautaire concernant le compte rendu de la séance ordinaire du 15 novembre 2010 dont le projet a été adressé avec la convocation.

**Après en avoir fait lecture et après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire à l'unanimité, valide le procès verbal du Bureau Communautaire du 21 février 2011.**

DELIB-BC-11-028

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie certifiée conforme,  
CRECY-SUR-SERRE, le lundi 21 mars 2011

Le Président,  
Sénateur de l'Aisne

  
Yves DAUDIGNY



\*: Accusé de réception :

Il porte le numéro d'identifiant unique : 002-210200469-20110321-DELIB-BC-11-028-03

Informations sur l'acte

Numéro : DELIB-BC-11-028

Objet : ADOPTION DU PROCES VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 FEVRIER 2011

Date de décision : 21/03/2011

Date de transmission : 26/03/2011

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.2. Fonctionnement des assemblées